



Kinshasa, le 26 janvier 2021

Non à l'assouplissement des sanctions contre Dan Gertler

La campagne « Le Congo N'est Pas À Vendre » (CNPAV) dénonce la [licence](#) octroyée par l'administration Trump à Dan Gertler, lui permettant de faire des transactions avec des entités américaines pendant un an. Elle appelle le nouveau président Joe Biden à se positionner fermement contre la corruption en réévaluant cette licence et à la révoquer, tel que son gouvernement a le pouvoir de le faire.

Lors de ses derniers jours au pouvoir, l'administration Trump a discrètement alloué une licence au milliardaire irsaélien Dan Gertler, qui est sous [sanctions américaines](#) depuis décembre 2017 en raison de transactions « opaques et corrompues » dans le secteur minier en République Démocratique du Congo (RDC). Bien que Dan Gertler reste sous sanctions américaines en vertu du Global Magnitsky Human Rights Accountability Act, cette licence de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) lui permet d'effectuer pendant un an des transactions en dollars américains avec des entreprises, des banques et des citoyens américains.

Le CNPAV condamne l'octroi de cette licence qui va à l'encontre de la lutte contre la corruption dont l'Ambassade américaine rappelle régulièrement l'importance. Dans sa [vidéo](#) la plus récente, réalisée pour l'investiture de Biden, l'ambassadeur Michael Hammer a déclaré: "Il est dans l'intérêt des peuples américain et congolais de renforcer la démocratie, de lutter contre la corruption et de mettre fin à l'impunité".

“Nous déplorons qu’une décision d’une telle importance, avec des implications critiques pour la République Démocratique du Congo, ait été prise par l’administration de Donald Trump cinq jours seulement avant son départ de la Maison Blanche,” explique Jean Claude Mputu, porte-parole du consortium Le Congo N’est Pas À Vendre. “Cette décision est d’autant plus inquiétante qu’elle est le résultat de plus de 15 mois de lobby par son équipe légale, y compris [Alan Dershowitz](#), l’avocat de Mr. Trump lors de la procédure de destitution contre celui-ci,” continue Mputu.

Signataires: **GLOBAL WITNESS, RESOURCE MATTERS, PPLAAF, OEARSE, UNIS, AFREWATCH, ODEP, Cdc/RN, RAID, CONGO NOUVEAU, OCIDC, JUSTICE POUR TOUS, COGEP, RECIC, LUCHA, AETA, FILIMBI**

L'octroi d'une telle licence suit une procédure administrative et peut donc être modifiée ou révoquée à tout moment. Afin de maintenir la crédibilité des sanctions américaines mais également l'agenda global de lutte contre la corruption des États-Unis, le CNPAV exhorte la nouvelle administration du président Biden d'étudier les circonstances qui ont mené à l'octroi de cette licence, y compris son caractère inhabituellement large, et de la révoquer, tel qu'il est en son pouvoir de le faire.

Le CNPAV rappelle que les anciens partenaires commerciaux de Dan Gertler, dont le géant du négoce Glencore, et l'entreprise minière Khazak Eurasian Natural Resources Corporation (ENRC) font toujours l'objet d'enquête en justice aux [États-Unis](#), en [Suisse](#) et au [Royaume-Uni](#), suspectés de corruption dans le cadre de leurs activités en RDC.

Ainsi, nous réitérons notre appel tant à la justice congolaise et celles à l'étranger d'enquêter sur les affaires de Dan Gertler en RDC. La lutte contre la corruption ne sera effective que si elle va de pair avec lutte sans faille contre l'impunité.

Contact :

Jean Claude Mputu: +32 498 38 11 39

Jimmy Kande: +243 811 971 984

Signataires: **GLOBAL WITNESS, RESOURCE MATTERS, PPLAAF, OEARSE, UNIS, AFREWATCH, ODEP, Cdc/RN, RAID, CONGO NOUVEAU, OCIDC, JUSTICE POUR TOUS, COGEP, RECIC, LUCHA, AETA, FILIMBI**